



Procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire et ordinaire du 13 juin 2020.

Le 13 juin à 14 h s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire puis ordinaire de notre association Utopia 56, par outil numérique Zoom.

Suzanne, notre modératrice et animatrice, se présente, et le déroulé de l'assemblée générale est expliqué par Chrystel.

Ouverture de l'assemblée générale extraordinaire.

Nous commençons par les changements des statuts que vous trouverez [ci-joint](#).

Pourquoi ces modifications ?

Nous proposons un passage d'une présidence unique à une présidence collégiale, pour faire reposer l'association sur plus d'une personne et éviter l'épuisement.

Augmenter le nombre de membres du conseil d'administration de 15 à 20.

Passage aux pronoms inclusifs.

Mutualisation du comité éthique et mécénat pour une charge de travail plus équilibrée.

Question : Pourquoi passons-nous de 15 à 20 membres au conseil ?

→ Car l'association a mûri, et nous avons reçu un nombre plus important de candidatures.

Question : Le renouvellement se fait par tiers ?

→ Historiquement, notre procédé à chaque AG était de faire renouveler un tiers de nos membres, pour des raisons de fin de mandat ou de démission.

Question : Pourquoi n'avons-nous rien sur les réunions par voies électroniques sur nos statuts ?

→ Nous avons été pris de court par le confinement/déconfinement et les mesures sanitaires. L'organisation de cette assemblée générale par Zoom est une mesure exceptionnelle.

Question : La mutualisation des comités mécénat et éthique n'apparaît pas dans les statuts ?

→ Le comité mécénat n'étant pas mentionné dans les statuts, Jeanne n'a pas trouvé utile de le préciser. C'est plutôt une décision de coordination que n'impacte pas les statuts.

Nous passons au vote.

Les questions sont celles-ci.

1. Approuvez-vous le passage en écriture inclusive des statuts ?
2. Approuvez-vous les changements à l'article 4 des statuts (passage à 20 membres au CA, présidence collégiale, pris de décision par outil numérique, prise de décision en cas d'égalité) ?
3. Approuvez-vous les changements aux articles 6 et 7 (présidence collégiale) ?

1. Oui : 97%	Non : 3%	Ne se prononce pas : 0%
2. Oui : 100%	Non : 0%	Ne se prononce pas : 0%
3. Oui : 95%	Non : 3%	Ne se prononce pas : 3%

Nous clôturons l'assemblée générale extraordinaire.

Ouverture de l'assemblée générale ordinaire.

Nous votons le procès-verbal de l'assemblée générale 2019 [ci-joint](#).

Oui : 73%	Non : 0%	Ne se prononce pas : 28%
-----------	----------	--------------------------

Bilan des antennes

Calais

Le contexte dans le Calais est celui-ci :

Des lieux de campements ont été fermés cette année, et nous avons eu un décès dans la jungle cet hiver.

Il reste quatre lieux de campements distincts :

- Stadium (60 personnes)
- Hôpital (100 personnes)
- Lidl (17 personnes)
- Dunes (1200 personnes)

Les populations exilées sont principalement originaires d'Erythrée, Afghanistan, Éthiopie, Iran, Soudan, Syrie, Kurdistan, Côte d'Ivoire, Somalie, Tchad, Mali, Pakistan, Inde, Egypte, Gambie, Nigeria, Ghana et Maroc.

En grande majorité, ils veulent tenter le passage en Angleterre, mais sont bloqués par les lois Dublin, leurs demandes d'asile ou leurs empreintes.

Les violences policières et les démantèlements sont quotidiens. Les bénévoles prennent des témoignages tous les jours pour violences physiques, verbales ou psychologiques.

À chaque expulsion, nous constatons des arrestations.

Beaucoup de tentatives de traversées en mer, notamment à la rame.

Nos missions en temps normal consistent à l'accompagnement aux soins, aux RDV et à l'hôpital.

Nous faisons un accueil de jour au local, avec un suivi administratif et accompagnement juridique en partenariat avec la cabane juridique.

Mise à l'abri avec téléphone d'urgence disponible 24h/24h.

Maraude de distribution de nourriture.

Avec la crise de covid, nous avons dû changer nos protocoles de maraudes. Nous les faisons principalement à pied, et avons moins de public.

Nous avons dû stopper les maraudes sociales au mois de décembre et les avons repris début juin, avec orientation administrative, juridique en lien avec HRO (Humans Rights Observers) pour le suivi des violences policières.

Nous avons travaillé au sein de l'entrepôt avec les autres associations.

Nous avons constaté une grosse réussite pendant cette crise : l'Etat a pris en charge les transports jusqu'à l'hôpital (même si ça ne fonctionne pas très bien, au moins c'est mis en place)

Nous concentrons le plaidoyer sur les mineurs cette année. Nos démarches pour obtenir plus de réunions avec le département ont réussi (tous les trois mois au lieu de une par an) et nous avons ouvert le dialogue et avons constaté une volonté de travailler ensemble.

Nous avons cependant quitté les réunions et terminé les échanges avec la sous-préfecture en mars à cause d'un manque d'écoute et de changements.

Grande-Synthe

Nous avons ré-ouvert l'antenne il y a deux mois (fin mars/début avril).

Les coordinateurs et bénévoles sont arrivés fin avril, en plein confinement.

RCK (Refugees Community Kitchen) ainsi que la majorité des associations distributrices de nourriture et vêtements se sont retirés du terrain au début du confinement.

La mairie et sous-préfecture ont mis en place un dispositif sanitaire largement insuffisant pour la population : 6 douches, 6 toilettes, 1 benne à ordures.

Les campements sont situés sous les hangars désaffectés de la Linière et dans les bois du parc du Puythouck.

Les évacuations avant le confinement se faisaient tous les trois ou quatre jours, avec une constatation de présence policière importante et de violences policières comme à Calais et de mises à l'abri forcées vers des CAES (centre d'accueil et d'examen de la situation). Des exilés revenant de ces CAES témoignent d'un manque de nourriture, de sanitaires, d'électricité, de bus et de trains.

La population à Grande-Synthe est composée d'hommes seuls, familles avec enfants en bas âges et MNA (mineurs non accompagnés), d'une centaine de personnes qui veulent en grande majorité accéder à l'Angleterre. Nous avons des témoignages de traversées en petits bateaux et de gilets de sauvetages de fortune en bouteilles plastiques.

Après évaluation des besoins du terrain, nous avons concentré nos actions sur la distribution d'eau (20 000 L depuis mai) et un générateur d'électricité, ainsi que l'aide à la distribution alimentaire avec Calais Food Collective qui s'est fondé au départ de RCK.

Beaucoup de demandes d'informations de la part des réfugiés sur l'hébergement, la demande d'asile, l'accès aux soins médicaux.

Nous avons dû stopper nos accompagnements à cause d'un transport trop compliqué dû aux distanciations et aux protocoles sanitaires à respecter, qui sont maintenant pris en charge par MDM et Croix Rouge.

Nous avons un numéro d'urgence en place 24h/24h pour les personnes vulnérables.

La Linière, lieu central de rassemblement, a été expulsé et muré à la fin du confinement, avec la suppression du dispositif sanitaire : plus de douches, sanitaires etc.

Les camps sont d'autant plus dispersés et cachés.

Nos objectifs :

- Intensifier l'accompagnement social et le travail avec les mineurs avec la création d'une équipe dédiée.
- Faire un plaidoyer auprès des autorités pour un accès à l'eau, avec un éventuel contentieux.
- Ouvrir un dialogue avec l'ASE pour une meilleure prise en charge des mineurs, adaptée au contexte frontalier (errance, emprise des adultes). Des avocats nous soutiennent sur la construction d'un contentieux et un signalement systématique aux procureurs).
- Relancer les appels au 115 pour pouvoir répertorier les refus.
- Répertorier les témoignages des personnes au retour de CAES pour discuter avec la préfecture, avec sur un plus long terme un contentieux pénal sur les carences de l'Etat.
- Plaidoyer sur l'accès aux soins.
- MNA.
- Monter une maison sur l'exemple de la maison d'Epinau et de Tours (qui est en lancement).

Question : Les mineurs ont-ils été pris en charge et placés par le Juge des Enfants, au regard de la crise sanitaire ?

→ Ca n'a pas été le cas dans l'ensemble des antennes, à l'exception de Tours. Nous y reviendrons plus précisément au moment du bilan de Tours.

Lille

La population à Lille est constituée de demandeurs d'asiles qui veulent rester en France ou n'arrivent pas à accéder à leurs droits et de mineurs, reconnus ou non.

Nous avons 3 pôles :

Hébergement mineurs.

Accompagnement juridique.

Terrain.

Nous avons dû re-modéliser le pôle terrain suite à l'évacuation du squat 5 étoiles en Juin 2019, où nous faisons de la distribution de vêtements et de matériel de mise à l'abri, de l'information et de l'orientation.

Le pôle terrain s'est donc transformé en maraude. De septembre à décembre, nous avons travaillé en interassociatif sur de l'apport de matériel et la préparation des maraudes, qui ont commencé en décembre.

Dans ce laps de temps, deux camps distinct se sont formés, à la friche Saint-Sauveur (en janvier 5 personnes, maintenant 50 personnes) et au parc Matisse (30 personnes, puis suite à expulsion 10 personnes).
Ils se sont développés pendant le confinement avec la construction de cabanes et de cuisines aménagées.

Notre rôle est plutôt de faire des maraudes d'orientation.

L'équipe juridique prends en charge toute demande d'aide sur des dossiers ce qui était fait par téléphone pendant le confinement.

Nous avons alerté la mairie et la préfecture sur la condition des sans abris pendant le confinement, avec une demande de prise en charge par les pouvoirs publics. Nous avons contacté la mairie avec une liste de 20 personnes vulnérables qui ont été mises à l'abri. L'envoi d'une deuxième liste n'a pas été conclusif.

Nous avons constaté des contrôles d'identités à la friche, avec quatre interpellations, un envoi en centre de rétention et une obligation de quitter le territoire pour une personne en recours de droit d'asile.

Notre équipe reste en vigilance sur les expulsions.

Paris

L'antenne parisienne est composée de 6 pôles :

3 pôles spécialisés par public suivi : hommes seuls, familles etc.

3 pôles soutiens : collecte, hébergement citoyen, responsable des bénévoles.

Résumé de nos actions et projets en quatres points :

Hébergement citoyen et familles

A ce stade du développement de notre réseau d'hébergement citoyen, nous en sommes à 300 hébergeurs à Paris et banlieu (- d'une heure de route) avec un chiffre de 60 personnes hébergées pas soir.

Mais le nombre d'hébergeur est insuffisant, notamment l'été, quand le nombre de familles à la rue augment et le nombre d'hébergeurs diminue. Depuis l'été 2019,

nous avons mis en place un système de campements pour visibiliser le problème et alerter les autorités.

Trois campements montés dont 2 qui ont bien marché avec une prise en charge inconditionnelle de 300 personnes. Le dernier, datant de moins de deux semaines, n'a été en place que 30 h avant la prise en charge de tout le monde. Il faudrait trouver un autre moyen d'alerter.

L'hébergement d'urgence a été interrompu pendant la crise du covid et le confinement et reprends tout juste, mais avec beaucoup de difficulté, donc nous fonctionnons surtout avec la distribution de tentes, ou l'occupation occasionnelle de lieux vides comme les paroisses, bureaux mais en nombre toujours insuffisants.

Les hommes seuls, jusqu'à 3000, se trouvent dans des campements aux Portes d'Aubervilliers, Villette et Chapelle. Des évacuations ont lieu, mais avec énormément de remise à la rue de personnes qui ne correspondent pas au profil de la préfecture (demande d'asile avec CMA). Beaucoup de personnes avec droit d'hébergement en demande d'asile se voient retirer le droit et remis à la rue.

Nous développons un plaidoyer avec Vox Public, mais attendons l'amplitude médiatique appropriée et l'aval des équipes, sur la fin des suspensions du CMA et la réattribution pour ceux qui l'ont perdu.

2 référés lancés pendant le confinement :

La réouverture des demandes d'asiles que nous avons gagné au tribunal administratif, a été renvoyé devant le conseil d'Etat, et regagné.

La mise en place de structures sanitaires et de l'hébergement inconditionnel. Les sanitaires vont être posés mais l'hébergement n'est pas considéré comme une urgence selon le tribunal administratif.

Il y a actuellement 500 personnes dans les campements qui ont été repoussés hors de Paris par les démantèlements et évacuations sans mise à l'abri, avec dégradation de matériel et ce pendant le confinement. Cela a donné lieu à un référé, mais nous n'avons pas la réponse.

MNA

Le taux de refus (75%) sans prise en charge pendant le recours est toujours aussi élevé malgré discussions avec la préfecture et des plaidoyers.

Nous travaillons en interasso avec MSF pour la mise en place d'un dispositif adapté d'hébergement pour les mineurs en recours.

Jusqu'à l'été 2019, nous avons un campement de jeunes à proximité du local d'Utopia, mais il a été évacué pendant l'automne, ce qui a rendu le suivi plus difficile et les mineurs plus isolés.

Pendant le confinement, MSF a mis en place l'hébergement en hôtel, qui prends fin le 30 juin.

Toujours pas de dispositif adapté pour les mineures filles, qui sont donc hébergées chez des hébergeurs citoyens en longue durée, ce qui est difficile à gérer pour les équipes.

Collecte

En janvier, nous avons récupéré 800m² de hangar comparé aux 70m² que nous avions avant pour le local et le stockage.

Mais cela signifie aussi le départ de PRGS (Paris Refugees Ground Support), une association de maraudes d'hiver et de distribution de matériel. Ces maraudes sont donc maintenant à la charge des équipes Utopia et au nombre de 4 par semaine. Nous pérennisons le modèle avec 2 mêmes personnes exclusivement responsables des maraudes, avec la connaissance des exilés à la rue et pour éviter la sur-distribution.

Collecte Décathlon pérennisées, et remise en place suite au confinement.

La collecte Monoprix a eu deux fois plus de succès que celle de 2019, avec plus de 35000 items cette année.

La cagnotte Covid va nous aider à remplir les stocks de matériels pour l'hiver prochain.

Bénévoles

Nous tournons à peu près à 80 bénévoles par semaine sur des missions ponctuelles et une équipe long terme de 35 à 40 bénévoles. Nous pouvons élargir nos pôles grâce aux bénévoles long terme et suite à une réduction du nombre de services civiques (de 12 à 7).

Rennes

Rennes était une petite antenne au départ, créée en janvier 2019. Avec l'arrivée d'un service civique, nous avons pu bien avancer dans les six derniers mois.

La situation est complexe sur le terrain avec des créations de campements.

Le premier a duré quatre mois, et 600 personnes y sont passées. Nous y faisons surtout de l'apport de matériel, d'informations et de l'orientation.

Un des engagements de la mairie de Rennes est de ne laisser aucun mineur à la rue, peu importe leur statut administratif. Nous les accompagnons donc vers ce dispositif.

La population à Rennes est surtout composée de personnes des pays de l'Est ou en OQTF. Les demandes d'asile sont plus faciles, car il y a toujours de la place en hébergement.

Nos actions sont les suivantes :

Accompagnement des familles.

Apport de matériels aux squats.

Maraudes avec distribution de matériels de mise à l'abri, qui ont commencé en décembre 2019, nous en avons fait une centaine jusqu'à présent. Toutes les autres maraudes s'effectuent à pied, nous sommes les seuls à les effectuer en voiture.

Événementiel et sensibilisation.

Pendant la crise du covid, nous avons dû recentrer nos actions essentiellement sur les maraudes, et intensifier leur fréquence, toutes les autres maraudes ayant arrêté. La Croix Rouge a repris, ce qui nous a reposé un peu.

Nous avons également changé de public vers un public SDF français, puisque le public exilé vivant en squat s'est fait héberger à l'hôtel dès le début du confinement.

A la fin du confinement, les associations et collectifs sont revenus sur le terrain, et nous réfléchissons sur la marche à suivre à la sortie des exilés des hôtels le 10 juillet.

Pour la prise en charge des MNA, nous avons la particularité d'avoir à prendre en charge des mineurs ré-évalués majeurs à Rennes, alors qu'ils avaient été évalués mineurs dans d'autres départements.

Nous faisons un recensement de ces cas et les documentons au sein d'un dispositif restreint composé de la MRAP (accompagnement juridique), DIDA (accompagnement social) et Utopia 56 (accompagnement administratif et hébergement citoyen).

En 1 an, ce dispositif a pris en charge 60 mineurs, 10 en hébergement citoyen, les autres en squats ou maisons conventionnées. 10 ont été reconnus mineurs et 30 sont en recours en ce moment. Les autres sont partis tenter leur chance ailleurs ou sont devenus majeurs.

Dernièrement, on nous demande beaucoup d'accompagnement pour des mineurs en cours d'évaluation et logés à l'hôtel qui n'ont pas de contact avec leurs éducateurs.

Nous préparons en interassociatif une campagne de régularisation avec manifestations, sollicitation des institutions, occupation des bâtiments d'Etat et également l'organisation de la Marche des Solidarités avec d'autres villes comme Lyon.

Notre prochain but : empêcher la ré-ouverture du CRA de Rennes prévue début juillet.

Toulouse

L'activité principale de l'antenne reste la partie Accueillons, l'accueil et l'hébergement des mineurs.(CF bilan hébergement citoyen)

L'antenne terrain d'Utopia 56 à Toulouse s'est montée en septembre 2019.

Nous faisons principalement des maraudes et la population est d'environ 2000 personnes originaires des pays de l'Est vivant en squats avec 200 personnes par squat. Nous avons eu au moins deux expulsions et un incendie, mais d'autres bâtiments ont pu être récupérés.

Nous ne sommes pas forcément présents quotidiennement dans les squats, car beaucoup de collectifs participent à la vie de tous les jours, mais nous aidons ponctuellement, pour du matériel avec la limite de nos stocks disponibles.

Nous y faisons de la distribution de nourriture et boissons chaudes, ainsi que du matériel de mise à l'abri.

Un arrêté anti-bivouac est en place dans la ville de Toulouse, alors les campements se trouvent en périphérie.

Chaque soir, nous croisons 50 à 100 personnes isolées (pas en campements) sur Toulouse.

Nous avons pu voir des campements qui varient en taille, de 25 personnes pour les plus petits jusqu'à 650 pour les plus grands.

Nos équipes sont trop réduites pour intervenir sur les grands campements, alors nous concentrons surtout nos efforts sur les petits.

Nous n'avons pas de MNA à la rue à Toulouse, ou alors ils sont pris en charge très rapidement par le collectif Autonomie31, avec un squat mis à disposition par la mairie comme hébergement.

Nous faisons des maraudes en inter-associatif avec MDM pour un accès aux soins en plus du matériel.

Pendant le confinement, nous n'étions plus que quatre associations sur le terrain et la mairie avait fait fermer tous les points d'eau et fontaines. Ils n'en ont rouvert qu'une dizaine, et seulement après plusieurs alertes des associations. Ces points d'eau, très traités à la javel, ont donc obligé les populations à utiliser l'eau de la Garonne. Les toilettes publiques étaient également fermées, et le ramassage des déchets s'était arrêté.

Nous avons fait un référé inter-associatif que nous avons perdu, car un manque d'accès à l'eau n'est pas considéré comme une atteinte aux droits de l'homme. Nous travaillons cependant avec une équipe d'avocats pour attaquer en justice la mairie, la préfecture et la métropole.

Solidarité Internationale (ONG pour l'accès à l'eau) est venu faire un constat des conditions sur place et leur bilan pourrait permettre l'accès à l'eau avant l'été (qui risque d'être très chaud).

Nous nous préparons aux maraudes estivales, mais nous manquerons sûrement de bénévoles, puisque les bénévoles Toulouse sont en majorité des étudiants, et que nos services civiques arrivent à la fin de leurs contrats.

Tours

En 2019, 471 jeunes ont été hébergés au moins une nuit dans deux types d'hébergements :

Le squat du Plan B réquisitionné par un collectif citoyen.

Ou chez des hébergeurs citoyens, qui sont au nombre de 73 autours de Tours.

Au niveau juridique, nous avons pu faire avancer 89 recours devant le Juge des Enfants. Nous attendons encore pas mal de réponses, mais pour l'instant, 20 mineurs reconnus et 12 refusés, ce qui correspond à la moyenne nationale de 62.5% selon MSF.

Nous avons plusieurs équipes, hébergeurs, santé et scolarité.

Nous essayons de faire scolariser tous les jeunes qui passent par notre antenne, au collège ou au lycée.

Par manque de place, nous avons mis en place une école alternative au local avec la participation de professeurs retraités ou non. Une quinzaine de jeunes y sont accueillis tous les jours (hors période covid). Ils participent aussi à des activités : visite de châteaux, cinéma, bowling ...

Chaque jeune hébergé est suivi par un bénévole attitré. Le local est ouvert 7j/7j. Un repas préparé par les jeunes du Plan B y est distribué tous les soirs.

Question plaidoyer : en avril 2018, le conseil départemental refusait d'évaluer les mineurs dans un délai convenable (2 à 3 semaines d'attente), et refusait de les mettre à l'abri dans ce laps de temps.

Attaqué au Tribunal Administratif et renvoyé devant le Conseil d'Etat, en janvier 2019, nous avons gagné l'affaire. Tous les jeunes en attente d'évaluation sont maintenant mis à l'abri.

Nous avons rejoint le collectif ASFT (Accueil Sans Frontières en Touraine), où toutes les associations militantes de Tours sont réunies.

Nous montons une campagne de dénonciation de la ré-évaluation (comme à Rennes) et avons porté plainte au Conseil Supérieur de la Magistrature et à la Cours Européenne des Droits de l'Homme en juin 2019. Nous n'avons pas de réponse pour le moment.

Nous faisons également de la sensibilisation dans les écoles, conférences et soirées de soutien dans les bars, dont une soirée avec le collectif You're Welcome.

La situation du squat Plan B est tendue, puisque l'huissier est passé en fin d'année 2019, et nous devons passer au tribunal, mais l'affaire a dû être reportée plusieurs fois.

En mars 2020, pendant la crise sanitaire, nous avons fait pression sur l'Etat, notamment la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale), ce qui a permis l'hébergement de tous les jeunes du Plan B (20 personnes) à l'hôtel. Ils ne sont pas reconnus mineurs, mais seulement mis à l'abri. Les autres jeunes (24 personnes), ont été placés chez des hébergeurs.

Nous avons mis en place une newsletter locale tous les deux mois.

Une cagnotte de 10 000€ ayant pour but de financer une maison sur le modèle de celle d'Epinais (Paris) a été lancée il y a trois jours, et nous avons déjà atteint la somme visée.

Hébergement citoyen

Programme d'hébergement des mineurs, en collaboration avec MSF, au sein de plusieurs antennes Utopia, qui sont Rennes, Paris et Toulouse.

MSF a mis en place une structure en 2018, qui consiste en un accueil de jour pour les mineurs en recours avec un suivi médical, psychologique, juridique et administratif, suivi par un hébergement en hôtel (Passerelle), puis par un hébergement en régions chez des hébergeurs citoyens Accueillons. Le principe est de leur offrir le temps de se stabiliser en hôtel ou dans la maison d'Epinais (qui nous permet d'augmenter le nombre de prise en charge), puis de leur proposer un hébergement citoyen après un examen de leur situation.

Depuis un an (pré-covid) nous nous sommes aperçu que l'hébergement citoyen est un système qui fonctionne, mais qui a tendance à s'essouffler. Il faudrait augmenter la communication nationale et fédérer plus d'hébergeurs.

Mais pour pallier au manque, nous avons ouvert une maison d'hébergement à Paris (Epinais), tenue par l'équipe Utopia, et permettant à plus de jeunes d'attendre leur orientation dignement.

L'objectif, dans les mois et les années à venir, est d'ouvrir plus de maisons sur le modèle d'Epinais, toujours en collaboration avec MSF.

Pour l'année 2020, je ne peux pas encore vous donner de chiffres concrets, nous sommes en train de faire le point avec les équipes. Mais nous savons que cela se rapproche de nos chiffres de l'année dernière avec 80 jeunes hébergés et un taux de réussite (recours accepté et reconnus mineurs) de 57%.

Ce chiffre en 2019 a été très important pour MSF et Utopia, puisqu'il nous a permis de soutenir un plaidoyer à but juridique, médical et médiatique. Pour l'instant, il n'a qu'une ampleur médiatique, mais nous avons bon espoir qu'il se développe avec le soutien des autres acteurs de terrain.

Notre but, et c'est le combat de toutes les associations qui travaillent sur cette thématique, est de faire ouvrir un dispositif de prise en charge des mineurs en recours partout en France.

MSF a pu développer une enveloppe d'urgence de 500 000€ pendant la trêve hivernale pour héberger les mineurs, qui s'est prolongée pendant la crise du covid.

Grâce au suivi, MSF a pu gagner des référés groupés à Marseille et Bordeaux sur la prise en charge des mineurs par l'Etat.

A Marseille, sur 69 mineurs en recours, 52 ont pu être pris en charge et mis à l'abri jusqu'à passage devant le juge.

Nous faisons la même chose à Paris, avec 200 mineurs référencés dans différents collectifs, et espérons lancer un référé qui fera peut être jurisprudence.

La pression médiatique et politique qu'exerce MSF, acteur associatif principal de la prise en charge des mineurs, commence à payer.

Le lancement de ces maisons d'hébergement était un test, qui nous a permis de constater que cela fonctionne, et avec un coût moindre comparé aux hôtels. Ce modèle en encore à améliorer.

Avec une augmentation de nos fond, nous pourrons ouvrir plus de maisons, et sortir plus de mineurs de la rue.

www.leparisien.fr/societe/le-tribunal-administratif-oblige-l-etat-a-rouvrir-l-enregistrem-ent-de-la-demande-d-asile-en-ile-de-france-22-04-2020-8303796.php

<https://www.infomigrants.net/fr/post/24796/maison-pour-mineurs-isoles-a-epinay-sur-seine-ici-mes-problemes-diminuent>

<https://www.lespetitespierres.org/projets/une-maison-pour-les-mineurs-non-accompagnes-a-tours/559>

Bilan national/Conclusion

L'axe à la suite de l'AG de l'année dernière était la structuration de l'association, avec la mise en place de salariés au sein de toutes les antennes, ce qui a été finalisé. Nous avons pu acheter des véhicules, louer des locaux et ainsi améliorer le travail de nos équipes auprès des populations exilées.

Nos valeurs et notre fonctionnement reste le même : Constater les besoins sur le terrain → répondre aux besoins d'urgence → comprendre les problématiques sociales → mise en place d'actions sociales et d'accompagnement → qui ont pour but de monter un plaidoyer et des contentieux pour venir à bout de toutes les problématiques : MNA, sanitaires, asile, besoins matériels.

Notre but est de faire valoir les droits de ces populations, et de les rendre visibles. Et le constat de toutes les antennes rendent compte de la même stratégie partout en France : chasser les exilés des villes pour les dissimuler en périphérie.

Nous voulons mettre en place un poste de responsable communication nationale, ainsi que des postes de coordinateurs nationaux, pour épauler plus efficacement nos antennes et nos bénévoles, qui font un travail remarquable, et ont déjà permis une bonne avancée en termes de plaidoyer et de droits.

Concernant le collectif lorientais, qui a refait surface dernièrement, il s'agit d'un collectif vieux de plusieurs années et à l'initiative de Damien Girard, qui a monté le CAPDL de Lorient. Pendant le covid, des besoins se sont fait sentir en collecte pour certaines familles hébergées dans la région. Ce n'est pas une antenne à proprement

parler, mais un collectif qui gère des petites collectes avec la biocoop et d'autres organismes pour des denrées non périssables.

Dans le futur, nous avons le souhait d'organiser de plus grandes collectes et de pouvoir louer un local pour les stocker.

Bilan financier

Vous pouvez trouver le lien vers le bilan financier complet [ci-joint](#).

Question : Avons-nous un rapport du commissaire aux comptes ?

→ Nous avons un rapport de l'expert-comptable, et nous aurons bientôt la certification du commissaire aux comptes. Cette certification n'est plus nécessaire pour nous, puisque nous ne recevons plus de financement de la part de l'État, mais nous continuons à le faire par choix, pour visibiliser nos finances pour les fondations qui nous soutiennent.

Question : Il reste donc 200 000€ à trouver pour finir l'année ?

→ Non, nous ne sommes qu'à la mi-année, et nous avons dépensé un peu moins de la moitié de notre budget. Nous attendons encore des rentrées de la part de MSF qui sont envoyées mensuellement. Des cagnottes sont en cours ou à venir, et nous attendons des versements de la part de fondations démarchées. Nous avons une bonne visibilité sur nos comptes jusqu'à la fin de l'année.

Vote du bilan financier et moral

1. Approuvez-vous le rapport moral de 2019 ?
2. Approuvez-vous le bilan financier 2019 ?

1. Oui : 100%	Non : 0%	Ne se prononce pas : 0%
2. Oui : 92%	Non : 0%	Ne se prononce pas : 8%

Projet 2020-2022 et Budget prévisionnel

Le projet de l'année dernière était de structurer le terrain en comblant nos besoins en salariés, locaux, et services civiques.

Notre but cette année est d'étoffer notre équipe de back office en communication, plaidoyer, relations humaines et éthique, pour faire avancer l'association et nous permettre de travailler à une autre échelle.

C'était un choix délibéré de structurer d'abord le terrain, où les besoins sont les plus grands, puis le back office, qui nous permettra de développer plus facilement les projets à venir, comme les maisons d'hébergement en collaboration avec MSF, mais aussi la communication nationale et les plaidoyers locaux.

Nous voulons aussi outiller et former nos coordinateurs-trices et bénévoles sur ces sujets.

Nous avons été contactés par des porteurs de projets locaux, mais n'avons pas encore les moyens financiers et en ressources humaines de soutenir l'ouverture de nouvelles antennes. Notre but est de pouvoir le faire dans le courant de l'année, ainsi que de nouveaux projets nationaux.

La pérennisation de nos action passe par un minimum de salariat, surtout avec l'ampleur qu'a pris l'association ces dernières années.

Nous devons aussi réfléchir à la manière de mettre en place un roulement efficace des coordinateurs d'antennes, qui est pour l'instant toujours un moment difficile à vivre pour tous, toujours dans le but d'éviter une fatigue extrême des équipes.

Question budget, l'augmentation du nombre de salariés de 7 à 12 ou 14, fera augmenter le budget salariat de 350 000€ à 600 000€ en 2021. Avec la mise en place de coordinateurs salariés dans les antennes et également de coordinateurs nationaux, le budget augmente forcément. Nous prévoyons 65 000€ de budget véhicules, 133 000€ de locaux, 12 000€ de transports et 87 000€ de back office.

Nous avons une certitude sur les rentrées d'argent prévues, que nous pouvons estimer à 340 000€ minimum, en comptant les versements de MSF, les crowdfunding, le mécénat et le back office.

Nous prévoyons de démarcher particulier et fondations à hauteur d'environ 200 600€.

Question : Y a t il un organigramme de disponible ?

→ Nous avons un organigramme interne qui n'est pas diffusé publiquement à causes des données personnelles se trouvant dessus, mais pensons à le modifier et en publier un sur le site internet de l'association.

Vote

1. Approuvez-vous le projet 2020-2021 ?
2. Approuvez-vous le budget 2020-2021 ?

1. Oui : 97%	Non : 0%	Ne se prononce pas : 3%
2. Oui : 95%	Non : 0%	Ne se prononce pas : 5%

Candidats au conseil d'administration

Vous trouverez les professions de foi des candidats au conseil d'administration [ci-joint](#).

Étant passé de 15 à 20 membres après les changements de statuts pendant l'assemblée générale extraordinaire, vous pouvez voter pour 0 à 12 personnes en cochant le ou les noms des personnes que vous voulez voir élu-e-s.

Les durées de mandat sont décidées selon le nombre de votes. Les candidats avec le plus de voix seront élus pour 3 ans, ceux avec le moins de voix pour 1 an. Le reste des mandats sera tiré au sort.

Vote du CA

Elisa : 79%	Jeanne : 87%	Marine : 95%
Fany : 89%	Léa : 87%	Matt : 87%
Gaël : 97%	Louis : 87%	Pierre : 84%
Tina : 87%	Thomas : 87%	Zelda : 87%

D'office, ayant collecté le plus de voix, Gaël, Fany et Marine sont élus pour 3 ans.
D'office, ayant collecté le moins de voix, Pierre et Elisa sont élus pour 1 an.

Après tirage au sort, la durée de mandat sont celles-ci :

3 ans : Gaël, Fany, Marine, Louis, Tina, Zelda.

2 ans : Thomas, Matt, Jeanne.

1 an : Pierre, Elisa, Léa.

Nous nous réunissons pour décider de l'élection du bureau, qui consiste en deux président-e-s, un-e trésorier-e et un-e secrétaire.

Après délibération et à l'unanimité, sont élus :

Co-président-e-s : Gaël et Chrystel

Trésorière : Zelda

Secrétaire : Jeanne

Fin de l'assemblée générale à 17h.

Fait à Lorient, le 13 juin 2020.

Certifié conforme

Gaël Manzi
Co-président

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'G Manzi', written over a light blue grid background.

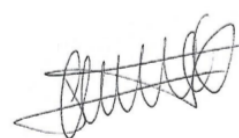
Certifié conforme

Chrystel Chatoux
Co-Présidente

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Chrystel Chatoux', written over a light blue grid background.

Certifié conforme

Jeanne Contant
Secrétaire

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Jeanne Contant', written over a light blue grid background.